R489

Préparation au CACES® R.489
Chariots Automoteurs à Conducteur Porté

Public Visé

Personnel affecté à la conduite de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (CMACP) ou aux opérations de réparation, d'entretien ou de transfert de ces chariots

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Pré Requis

- Avoir plus de 18 ans
- Savoir communiquer en français par oral et par écrit
- Savoir effectuer les opérations arithmétiques nécessaires à la réalisation de calculs élémentaires
- Posséder l'aptitude médicale requise

Parcours pédagogique

Partie Théorique :

Les textes réglementaires et la recommandation concernant les CMACP
- Les obligations du constructeur - Les obligations de l'employeur - La responsabilité du conducteur - Les interlocuteurs de la prévention

Les caractéristiques technologiques des CMACP
- Les catégories de chariots - Le chariot de manutention automoteurs - Le poste de conduite - La chaîne cinématique des chariots automoteurs - L'ensemble élévateur de charges - Le circuit hydraulique - La capacité du chariot - Les accessoires de levage - Les palettes, leur emploi - Les vérifications journalières

Les risques liés à l'utilisation des CMACP
- Les principaux facteurs d'accident - Les risques mécaniques - Les prescriptions de manutention - Les risques liés à l'utilisation de produits chimiques - Les risques liés à la circulation - Les équipements de protection

Les consignes de conduite et de sécurité concernant les CMACP
- Les instructions et consignes - Les règles de conduite et de circulation - La manutention des charges - Les interdictions

Partie pratique :

Prise de poste et mise en service - Conduite/Manoeuvres - Maintenance - Fin de poste

Documents Délivrés :

- Attestation(s) de présence de la formation
- Fiche(s) d'évaluation "à chaud" du stage
- Attestation(s) individuelle(s) de fin de formation
- CACES ® R.489 pour tout candidat ayant réussi les épreuves de la session de tests CACES®
- " Support de stage " remis à chaque participant
- Certificat(s) de réalisation

Objectifs pédagogiques

Connaitre les règles de conduite en sécurité applicables aux CMACP
Savoir manoeuvrer en toute sécurité les CMACP de la ou des catégories concernées par la formation théorique et pratique (Catégories de chariots de manutention définies par la recommandation R.489 de la Cnam)

Avenir Environnement Sécurité – Siège Social : 2 rue de la Plaine – 35890 LAILLE
Tel : 02 99 50 17 02 – Site internet : www.aes-prevention.fr – e-mail : formation@aes-prevention.fr
SAS au capital de 15 000 euros – N° Siret : 44290309200033 – N° TVA Intra : FR87442903092 – Code NAF : 8559A

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthode interactive s'appuyant sur des experiences vécues
- Diaporama
- Analyse de situations vidéos

Moyens Logistiques :

- Salle de formation
- Tableau blanc ou papier
- Vidéo projecteur
- Équipements décrits dans la convention de mise à disposition de matériels

Dans le cadre des formations interentreprises, nous prenons en charge la mise à disposition de ces moyens logistiques

Méthodes et modalités d'évaluation

Session de tests CACES ®
CACES® remis à chaque stagiaire ayant réussi le test final

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap par mail à handicap@positivformation.com

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : Nous consulter
Intra (Par Jour) : Nous consulter

Effectif

De 1 à 6 Personnes

Avenir Environnement Sécurité – Siège Social : 2 rue de la Plaine – 35890 LAILLE
Tel : 02 99 50 17 02 – Site internet : www.aes-prevention.fr – e-mail : formation@aes-prevention.fr
SAS au capital de 15 000 euros – N° Siret : 44290309200033 – N° TVA Intra : FR87442903092 – Code NAF : 8559A